

COMMUNE DE LUTTANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

Élus : 15

SEANCE DU JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020

En fonction : 15

Sous la présidence de M. BAUER Paul-André, Maire.

Présents : 15

Convocation du 30/08/2020

Présents : PIERRAT D. ; DANIS M. ; GROSSE V. ; BAUER P.-A. ; PHILIPPOT S. ; PISANO J ; MARTIN K. ; BERNARD P. ; RAVAUX N. ; VELVERT M. ; PIERRE A ; BAUMANN C. ; PERINO C. ; BECKEL C. ; GRESSEL P.

Informations en préambule

Charte graphique : Information sur l'utilisation de la nouvelle charte proposée aux élus, convocations seront faites par mail pour tous. Pas de remarques particulières.

Astreintes : seront mises en place pour le personnel communal volontaire (week end de locations de salle).

Voirie : Une consultation a été faite pour la remise en état du chemin de la télévision (pris en charge par le SIDEET) ainsi qu'un chiffrage du cheminement piétonnier le long du clos du hénin (4590€ HT).

Le maire demande un ajout à l'ordre du jour : validation de l'estimation des travaux de l'aile est (car devis reçu aujourd'hui) : accord du conseil municipal.

1000 cafés : Luttange est considéré comme sélectionné, en attente de l'organisation de la réunion publique. Visite de la ferme sera proposée aux membres du CM qui le souhaitent un samedi matin

Formation des élus :

Les élus locaux peuvent bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs besoins (formation suivie dans un organisme de formation agréé).

Une ligne est ouverte sur le budget 2020.

Une formation sera obligatoirement organisée pour les élus ayant reçu une délégation, au cours de la 1^{ère} année du mandat.

Réunion SISCODIPE : Président M. WEBER, subvention de 16 000€ versée en 2020 pour la commune de Luttange pour les enfouissements sur les réseaux enterrés et éclairage public.

Aide aux devoirs : le sondage a été réalisé ; le minimum de 3 jeunes accueillis au quotidien est atteint + quelques accueils occasionnels ; l'ouverture de ce service est programmé ce lundi 07/09 sous réserve de l'embauche d'une personne.

Débarras municipal : aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 de 10h à 18h.

Rentrée des classes : la rentrée s'est bien déroulée, le protocole sanitaire n'a pas posé de souci particulier, ni le nouveau plan de stationnement sur la place du château.

Élagage d'automne : en attente des devis.

Villages fleuris : audit tous les 3 ans, annulé cette année ; poursuite de l'adhésion (90€/an) -> situation à régulariser en payant les cotisations.

Prochain rdv 07/10 à 17h, présentation du dispositif en détail.

Chasse : réunion avec le locataire de la chasse, calendrier de battue sera affiché mois/mois, partage de la forêt.

Parcelles de forêt d'Hombourg Budange : Vente de 8.5ha de forêt, parcelles non attenantes au ban de Luttange. Pas intéressés.

Adresses mail : création d'une adresse pour chaque membre du CM.

Réunion des associations : aura lieu le 18/09 calendrier des manifestations, mutualisation du matériel, établissement d'un protocole COVID.

Gestion des clés : mise en place d'un groupe de travail issu de la Commission « Municipalité au Quotidien » qui va travailler sur le sujet.

Distribution d'un tract sur le « conseil des jeunes » le 04/09/2020.

Démarrage des fouilles archéologiques autour du château lundi 09/09/2020. Le parc du château sera fermé durant cette période.

Un devis est en cours concernant la mise en place d'une chambre froide attenante au poulailler.

1. Commission communale des impôts directs

Cette commission est élue pour chaque mandat, dans les 2 mois de la mise en place du nouveau CM.
Proposition de 24 nouveaux membres à la DGFIP (liste distribuée) par le maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition de commission.

2. Désignation du conseiller municipal membre de la commission de contrôle des listes électorales

Cette commission est constituée de 3 titulaires + 3 suppléants, dont 1 titulaire et 1 suppléant membre du conseil municipal.

Réunion 1 x /an (Contrôle des listes électorales)

Proposition du maire : V. GROSSE en qualité de titulaire + C. PERINO comme suppléant

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide cette désignation.

3. Prévision de coupes 2021

Proposée par l'ONF : 513 m³ bois de feu + 76m³ coupe à façonner

Présentation par C. BAUMANN

Prochaine mise en place d'une carte de la forêt à la mairie.

Recherche d'affouagistes intéressés (lot 20 stères)

Réunion le 10/09 à 17h30 avec M. BAUER Nicolas

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide la prévision de coupes pour l'année 2021.

4. Subventions aux associations

Suite aux différentes réunions de la commission, les montants de subventions attribués aux associations pour l'année 2020 sont les suivants :

- USL Foot : 700€. (sur présentation de factures la mairie s'engage à rembourser les dépenses engagées pour la réparation de la tondeuse du club dans la limite de 800 € (budget de fonctionnement))
- Tonic Club : 1500€
- Amis du château : 1400€
- APEEL : 1380€
- AFR Creignes & Fassenottes : 1500€
- BLR Handball : 1600€
- Amicale des Sapeurs-pompier : 600€

Par 12 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal valide le montant des subventions aux associations pour l'année 2020

2 non votants (Karine MARTIN et Paul-André BAUER)

5. Projet éducatif du périscolaire

L'accueil périscolaire doit définir chaque année son projet éducatif.

Il a été mis à jour cette année par la commission « Vivre Ensemble » et la directrice du périscolaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le nouveau projet éducatif du périscolaire.

6. Centre aéré

Le Périscolaire et la commune proposent des périodes de centre aéré pour le calendrier 2020/2021 :

1 semaine octobre : du 19/10 au 23/10/2020

1 semaine hiver février : du 22/02 au 26/02/2021

2 semaines vacances de printemps : du 26/04 au 07/05/2021

1 ou 2 semaines vacances été : à définir

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le calendrier 2020/2021 d'ouverture du centre aéré.

KM présente pour validation le nouveau règlement intérieur (utilisé depuis février)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur du périscolaire.

Suite au départ en formation (BAFD) d'une employée communale pendant les prochaines vacances d'octobre, Mme SEITH effectuera un complément d'heures. Il convient cependant de recruter d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un ATA.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un Accroissement Temporaire d'Activité.

7. Demandes de subventions DETR : éclairage public, appartement communal, sécurisation des écoles, terrain de tennis

Le gouvernement a ouvert une enveloppe budgétaire pour la relance de l'économie. La commune a 4 projets prêts à démarrer. La date butoir de dépôt des demandes de subventions est fixée au 04/09/2020. Le taux de subvention est compris entre 20% et 60%. En conséquence, il est proposé au conseil municipal de déposer ces 4 dossiers, en demandant un taux de subvention à 60%.

Montant de la subvention demandée pour l'éclairage public : 13 526€ ; total = 22 544 € HT

Montant de la subvention demandée pour l'appartement communal : 57 829€ ; total = 96 383 € HT

Montant de la subvention demandée pour la sécurisation des accès à l'école : 8 478€ ; total = 14 130 € HT

Montant de la subvention demandée pour la transformation du terrain de tennis : 10 325€ ; total 17 208 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le plan de financement et le dépôt des dossiers de subventions.

8. Demande de subventions AMISUR : plan de circulation

La commune a pour projet la remise à plat du plan de circulation : voies à sens unique ou à double sens, rues partagées, limitation de vitesse.

Le conseil départemental permet de déposer une demande de subvention dans le cadre du dispositif AMISUR (amendes de police). Le dossier est à déposer avant le 1^{er} octobre 2020. La commission urbanisme – sécurité serait chargée de mener l'étude.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le dépôt du dossier de subvention pour l'amélioration du plan de circulation et charge la commission urbanisme – sécurité de mener l'étude.

9. Choix de l'entreprise pour la rénovation de l'éclairage public

Modèle de luminaire proposé par l'entreprise en charge de l'entretien (ELRES) avec réduction de l'éclairage programmée d'usine.

Devis de 22 544€ (estimation économie 1088€/an) pour 40 lampadaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le choix de l'entreprise ELRES pour effectuer les Travaux.

Le modèle d'éclairage pourra être affiné plus tard.

Pour information au CM : un 2^{ème} devis a été reçu aujourd'hui par ELRES pour le remplacement de l'éclairage de l'ensemble de la commune : 56 408€ HT.

10. Consultation des entreprises pour la sécurisation des écoles

Le portail d'accès à la cour de l'école élémentaire n'est pas sécurisé. La commune propose une commande à distance de ce portail, ainsi que la motorisation du portail permettant l'accès par la route de Metz.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donner son accord pour procéder aux consultations et en charge la Commission sécurité.

11. Consultation des entreprises pour la rénovation de l'appartement communal

L'appartement communal situé à l'étage du bâtiment de l'école élémentaire est vacant et sa configuration et son état ne sont pas attractifs. La commune propose de transformer ce logement de 130 m² en 2 logements de 65 m².

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donner son accord pour procéder aux consultations et en charge la commission urbanisme & travaux.

12. Consultation des entreprises pour la rénovation du terrain de tennis

Le terrain de tennis sis route de Kédange est vétuste et en mauvais état. La commune propose de la transformer en terrain couvert de sable pour des activités estivales de sport de ballon (beach soccer, beach volley, beach handball, ...).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donner son accord pour procéder aux consultations et en charge la Commission urbanisme & travaux.

13. Recrutement pour aide aux devoirs

La commission vivre ensemble a identifié une demande pour l'aide aux devoirs pour les élèves de 6^e et de 5^e. Elle propose de recruter une assistante à raison de 8h/semaine. Cette assistance aura lieu dans les locaux de la bibliothèque. Cette fonction correspond à un poste d'adjoint d'animation catégorie 1. Le contrat sera à durée déterminée, avec pour motif un surcroît d'activité jusqu' au mois d'octobre. Si la fréquentation est maintenue à un minimum de 3 enfants, le contrat sera renouvelé jusqu'en juin 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un Accroissement Temporaire d'Activité du 7 septembre au 23 octobre 2020.

14. Chauffage biomasse

Les bâtiments communaux sont chauffés aujourd'hui au fuel ou à l'électricité et la consommation d'énergie est importante. La commune veut s'engager vers une source d'énergie renouvelable pour l'ensemble des bâtiments.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal acte le processus de rénovation du système de chauffage des bâtiments communaux et s'engage à choisir un système à énergie renouvelable.

15. Affectation de l'aire actuelle des containers à verre et papiers

Le conseil municipal a décidé de délocaliser l'aire de collecte des déchets vers la rue du Stade. La zone actuelle, appelée communément « dent creuse », deviendra donc libre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'affectation de cette aire pour un stockage du matériel communal extérieur : avec mise en place d'une cloison / palissade.

16. Equipement informatique de la mairie

Afin d'améliorer les diverses réunions tenues à la mairie, le conseil municipal souhaite se munir de nouveaux matériels informatiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote un budget de 2000€ pour l'achat d'équipements informatiques pour la mairie (vidéoprojecteur, écran, PC, divers) et charge la commission municipalité au quotidien du choix du matériel.

17. Plan de circulation

Quelques rues du village sont davantage fréquentées aujourd'hui suite à des constructions nouvelles (Chemin de Bellevue, Chemin de la Télévision). D'autres demandent une analyse du stationnement et de la vitesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le principe de revoir le plan de circulation de la commune et charge la commission « Sécurité » de ce projet.

18. Bail pour terrain communal

La parcelle communale adjacente au cimetière était louée à Louis BECKEL. Suite à son décès, Antoine MARCHAL a fait acte de candidature pour louer cette parcelle dans les mêmes conditions. Il est entendu qu'en cas de volonté communale d'extension du cimetière, cette location prendra fin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'attribution d'un bail à Monsieur Antoine MARCHAL concernant le terrain situé derrière le cimetière, pour un montant annuel de 13,93€.

19. Travaux de l'Aile Est du château (point ajouté à l'ordre du jour)

La commune s'est engagée dans la rénovation de l'aile Est du château. Ce dossier fait l'objet de subventions accordées par l'Etat et le Département. Le permis de construire est accordé. La prochaine étape est la consultation des entreprises sur la base de l'estimation du cabinet d'architecture retenu.

Réception ce jour de l'estimatif lot par lot de la réhabilitation de l'aile Est : 1 231 072 € TTC.

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal valide cet estimatif et le démarrage de la consultation des entreprises.

Le CM charge le maire et le 1^{er} adjoint de revoir à la baisse cette première estimation.

Fin : 22 H 50

Signatures		C. BAUMANN	
P.A. BAUER		C. BECKEL	
M. DANIS		J. PISANO	
S. PHILIPPOT		P. GRESSEL	
K. MARTIN		P. BERNARD	
D. PIERRAT		N. RAVAUX	
V. GROSSE		M. VELVERT	
C. PERINO		A. PIERRE	